

Dé qué sé ditz*?

*Qu'est ce qu'il se dit ?

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St Julien d'Arpaon St Laurent de Trèves La Salle Prunet Vébron

Edito

Depuis le début du mois de mai, la Communauté de communes a créé un site internet que je vous invite à aller visiter en cliquant sur www.tarnon-mimente.fr. Vous y trouverez toutes les informations de la Communauté, mais aussi de votre commune, car une page spéciale est mise à la disposition de chacune d'entre elles.

Nous avons également recruté, un agent de développement, qui a la lourde tâche de suivre les chantiers en cours, animer le site internet, monter les dossiers de demandes de subventions pour les projets futurs et faire le lien entre toutes les communes et communautés de communes voisines.

Comme vous avez du le lire dans la presse locale, la nouvelle réforme sur les territoires voulue par le gouvernement, fait envisager toutes sortes de scénarios. Des réunions ont eu lieu, pour envisager le meilleur territoire : 2 ou 3 ou 4 communautés ensemble ? 2 communautés et des communes qui viennent renforcer le bassin de vie ? Je vous incite à donner votre avis sur le site de Tarnon-Mimente. Mobilisez vous et ensemble, faisons de notre territoire un espace attractif où il fait bon vivre et que nos différences deviennent nos atouts.

Bonne lecture, bonnes vacances ou bon séjour à vous. Je renouvelle également mes remerciements à toute l'équipe du journal pour son dynamisme et sa créativité.

Henri Couderc, Président de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente.

Actualité de la Communauté	2
Des nouvelles du Pays	7
Lieu d'ici, faits d'antan et d'aujourd'hui :	
Le château de Montvaillan	8
Portrait d'un personnage méconnu :	
Tonnance Féreol	10
Lecture	11
Etat civil/ Festivité	12

Patronymie

Mainadier : (Mainader, Maisnadier...) chef, père de famille, chef de troupe, conducteur de troupeaux, chef de bande armée.

Manada : tout ce que la main peut contenir et par extension, quantité de bestiaux, de taureaux que l'on mène ou que l'on vend à la fois.

Meinadier : père de famille. Chef, meneur, guide. Ainsi dans une poème de Mistral :

Lou conte Severan, rei di contro-bandié

Que li populacioun entiero

DeNiço au coù de l'Argentiero

Sus l'aigo vers de la frontiero

Dins lou ben et lou maou tenon per meinadié.

Régulièrement employé au féminin, la **meinadiero** est celle qui dirige la maison, le ménage : c'est la ménagère. »

Jacques Astor donne une origine légèrement différente au patronyme. Pour lui, **Meynadier** évoque un passé fort lointain, celui des seigneurs et de leurs « mesnies » qui signifie littéralement « maisonnée. » C'est, ici la famille féodale qui comprend tous ceux qui sont unis à leur suzerain par les liens de la vassalité et devaient l'assister dans les combats. Par la suite, la noblesse perdit les moyens de se livrer à ces affrontements : la **mainada** se restreignit à l'ensemble des domestiques. Le **mainadier** était alors le chef de la domesticité, on dirait de nos jours, l'intendant.

Mais **mainada** reprit son sens guerrier avec celui de « troupe de mercenaires » La **mainada** se constituait régionalement et louait ses services à des souverains aussi bien français qu'étrangers. Les perspectives de pillage compensant celle des bas salaires qui leur étaient octroyés attiraient beaucoup de malfrats ! Leur chef était appelé **Mainadier**. La **mainada** s'assagit à nouveau en devenant la « famille » exclusivement. Le **Mainadier** fut, dès lors, le chef de famille. Le terme de **mainada** évolua ensuite au sens de « troupeau » et le **manadier** devint le chef du troupeau.

Toutes ces explications se rejoignent pour conférer au patronyme de MEYNADIER l'évocation d'un chef, d'un dirigeant, d'un meneur. Le frère du **manager** anglo-saxon !

- Actualités de la communauté -

Création de circuit VTT

La Communauté de communes Cévenoles Tarnon Mimente en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Florac et du haut Tarn, va lancer d'ici quelques semaines une étude pour la création de circuits VTT sur l'ensemble de ces deux territoires.

L'objectif de cette action est de répondre aux demandes formulées par les visiteurs et de faire émerger, sur notre territoire, une nouvelle activités sportive de pleine nature alliant une approche sportive et la découverte du territoire, adaptée à un public le plus large possible.

Ces équipement allant de l'aménagement des voies (cyclables) aux supports de topos guide, s'intégreront dans une démarche de qualité qui garantira à l'utilisateur, quel que soit son niveau sportif, une pratique parfaitement cadrée (qualité des itinéraires, du guidage) et sécurisée (niveaux de pratique et aménagements des circuits).

Nous espérons que d'ici 2012, cinq ou six points de départ regroupant cinq à six boucles (voire plus) seront proposés à la population locale ainsi qu'aux visiteurs de notre territoire.

Lotissement la « Pèce » à Vébron

La Communauté de Communes « Cévenoles Tarnon Mimente » lance la commercialisation du lotissement « la Pèce », sur la commune de Vébron. Six lots, d'une superficie comprise entre 1 015 et 1 247m² sont aujourd'hui en vente pour un prix de 26,36 € TTC le m².

Situé en bordure du Tarnon, à seulement 3 minutes à pied du centre du village et à 15 minutes en voiture de



Florac, ce lotissement offre une vue remarquable sur les contreforts du causse Méjean.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition veuillez nous transmettre vos candidatures par courrier au siège de la Communauté de Communes « Cévenoles Tarnon Mimente » 48 400 Saint Julien d'Arpaon.

Pour plus d'information, nous restons à votre entière disposition au 04.66.94.05.08 ou tarnonmimente@wanadoo.fr

Inauguration du hameau du Fajas

La Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente en partenariat avec la commune de Saint Laurent de Trèves a officiellement inauguré le hameau du Fajas le vendredi 10 juin. Ce projet, visant à maintenir des populations dans nos petits villages cévenols est constitué de quatre logements, d'un atelier communal et d'un atelier relais.

A cette occasion, Madame le Maire de Saint Laurent de Trèves et l'ensemble de son conseil municipal, ont désiré rendre hommage à Monsieur Paul Pascual, ancien Maire de la Commune et Président de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente, disparut accidentellement il y a maintenant trois ans.



C'est donc en sa mémoire, qu'a été dévoilée une plaque portant le nom « d'Espace Paul Pascual » et que de nombreuses personnalités Lozériennes ont fait le déplacement.

Madame M. Fraissinet et Messieurs, B. Bernabeu, J. Blanc, P. Morel A l'Huissier, A. Bertrand, H. Couderc, M. Jouve, tour à tour ce sont succédés au pupitre pour rendre un hommage émouvant et solennel à l'homme que fut Paul Pascual.

Via ferrata à Rousses...suite et fin

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP) de Lozère a lancée un vaste programme de création de Via Ferrata sur le département. Au total, ce ne sont pas moins six via ferrata qui devraient voir le jour d'ici la fin de l'année. Afin de proposer une activité sportive de pleine nature sur notre territoire, la Commune de Rousses et la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente ont été à l'initiative de ce projet. La première Via Ferrata Lozérienne a donc été inaugurée le samedi 4 juin, elle offre aux amateurs de sensations fortes un complément d'activité en plus de la pratique du canyoning dans les gorges du Tapoul. Marc Fabre, représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des



Populations, à l'origine de ce projet a mis l'accent sur les retombées économiques de ces circuits dans le département. Henri Couderc, président de la Communauté de Communes et Daniel Meynadier, Maire de Rousses se sont félicités de cette réalisation et ont remercié le Conseil Général, représenté par A. Argilier, la Région et l'Etat pour l'aide financière apportée, ainsi que Cévennes Evasion pour la réalisation concrète du circuit. La Via Ferrata de Rousses est donc officiellement ouverte au public, elle vous propose deux parcours, un parcours familial et un autre plus difficile, où tyrolienne et autre pont de singe sont garants de quelques frissons. Du matériel pourra vous être loué sur place, pour plus d'information veuillez contacter le café de pays « La Ruche » au 04 66 44 08 54.

Nous vous rappelons que des consignes de sécurité très strictes présentes au départ de la Via Ferrata sont à adopter afin de ne pas prendre de risques inutiles.

Subventions 2011

Chaque année la Communauté de communes est sollicitée par certain nombre d'associations, voici la liste des structures auxquelles le conseil communautaire a décidé d'octroyer une subvention pour l'année 2011

Association	Subvention
Cévennes Eco Tourisme	200 €
Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson	300 €
Artisans Bâisseurs en pierres sèches	200 €
Enfants de Florac et d'ailleurs	150 €
Les amis de la Foire de la Madeleine	150 €
Barre Parallèle	200 €
Arts... points de suspension	200 €
Ballet Bross'	400 €
Foyer Rural de Vébron	400 €
L'écran Cévenol	2 200 €
Association des Assistantes maternelles des Cévennes	150 €
Sentier des Camisards	2 400 €
Les randounaires	200 €
Foyer Rural de St Laurent	200 €
Assoc sportive Florac	300 €
Les Amis du Sistres	150 €
Ecole et Nature Rousses	300 €
Mimentine	200 €
Les Gens de la Soupe	500 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Barre	200 €
Ciné club Floracois	200 €
Les Petits Cailloux	500 €
Avenir Sportif Tarn Tarnon	200 €

- Actualités de la communauté -

Nouvelle tête

Damien Roume, jeune diplômé en master Territoire de l'Urbain à la faculté Paul Valéry de Montpellier, a été recruté depuis le 4 avril 2011 à mi-temps (17h30 hebdomadaire) par la Communauté de Communes en tant qu'agent de développement.

Se sont ses premiers dans le monde professionnel puisque c'est le premier poste qu'il occupe depuis la fin de ces études.

Nous lui souhaitons bonne chance et la bienvenue parmi nous.



Ça avance au Puechautzier

Le Chantier de réaménagement du village du Puechautzier arrive à son terme. Les travaux d'enfouissement de tous les réseaux sont aujourd'hui accomplis et seul certains travaux de maçonnerie restent à finir.

Nous tenons à signaler que nous avons acquis à ce jour une subvention de la Région Languedoc Roussillon d'un montant de 45 000 € et que nous sommes toujours dans l'attente de subventions du Conseil Général de la Lozère et du Parc National des Cévennes.



Les derniers conseils Communautaires

Compte rendu du 1er mars 2011

Un avenant sera signé avec l'OPAH (opération programmée de l'habitat). Une aide plus importante sera apportée aux propriétaires occupants qui souhaitent réaliser des travaux dans leur habitation.

Une demande de subvention « DETR » sera sollicitée auprès des services de l'Etat pour le financement des commerces de BARRE DES CÉVENNES.

La communauté de communes va faire l'acquisition d'une mini-pelle et de matériel informatique.

En ce qui concerne le projet de fusion de notre communauté avec celle du Pays de FLORAC, les services fiscaux nous ont présenté le déroulement réglementaire d'une telle procédure. Il sera nécessaire, préalablement à cette fusion, d'avancer par étape et suivant une méthodologie précise et pour cela établir un calendrier.

Compte rendu du 19 avril 2011

Vote des comptes administratifs 2010 de la communauté et des lotissements (documents qui récapitulent les opérations réalisées en 2010) et des comptes de gestion établis par le Percepteur.

Après un débat sur la réforme de la fiscalité, le conseil, a décidé de ne pas voter d'augmentation des taxes 2011. Les taux de la taxe d'habitation, du foncier non bâti, du foncier bâti et de la cotisation foncière des entreprises (ancienne taxe professionnelle) sont donc maintenus.

Vote des budgets primitifs 2011. Les principaux projets d'investissement budgétisés en 2011 sont l'école de VEBRON, les HLL de ROUSSE, le garage communal de VEBRON et les commerces de BARRE DES CÉVENNES.

Un point sur le schéma de l'intercommunalité a été fait. Le schéma présenté par le Préfet prévoit la fusion de notre communauté avec celle du Pays de Florac, mais sans la commune d'Ispagnac.

Circuits VTT : Damien, notre nouvel agent de développement va travailler sur le cahier des charges. Le marché sera divisé en deux parties, une pour l'étude et une pour les travaux.

Les comptes rendus complets et détaillés sont consultables sur notre site internet : www.tarnon-mimente.fr

Site Natura 2000 où en est-on ?

Avec l'installation du comité de pilotage (Copil) du site le 18 octobre dernier, a été lancée l'élaboration du document d'objectifs qui sera le guide de gestion pour les années à venir. Ce travail est coordonné par le parc national des Cévennes et se déroulera sur 2 ans : l'année 2011 est consacrée à l'élaboration du diagnostic écologique et des activités pratiquées sur le site ; 2012 verra la réunion de plusieurs groupes de travail pour définir les objectifs et les actions à mettre en œuvre permettant de préserver les milieux naturels et les espèces à enjeux de ce site.

Pour réaliser ce diagnostic, il est tout d'abord réalisé un état des lieux des connaissances concernant les milieux, les espèces observées sur le site, ainsi que les activités pratiquées. Le site des vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente, organisé autour de ces 3 vallées et désigné en partie pour la préservation des milieux aquatiques, est notamment inclus dans le périmètre du contrat de rivière sur le Tarn amont. Les 2 démarches sont complémentaires et le diagnostic établi pour le contrat de rivière est une bonne base pour établir le diagnostic écologique sur le site Natura 2000. Le Parc national des Cévennes a également lancé 4 études complémentaires, s'appuyant ainsi sur les compétences des spécialistes locaux, connaissant bien le territoire.

La description des habitats naturels

Il s'agit de cartographier et de décrire les différents milieux naturels présents dans le site Natura 2000 « Tarn Tarnon Mimente » et d'évaluer leur état de conservation. Ces habitats sont par exemple les prairies, les milieux liés aux cours d'eau comme les ripisylves, ces boisements de bord de cours d'eau qui participent fortement à l'équilibre du milieu aquatique.

Ce travail a été confié à l'Office national des forêts (ONF) et au Conservatoire départemental des sites lozériens (CDSL) et sera réalisé entre mai et septembre 2011. Il portera sur toute la partie du site Natura 2000 située hors cœur du Parc (lequel a déjà été inventorié), soit 5 500 ha.

Une étude pour mieux connaître les populations de chauve-souris

35 espèces de chauves-souris (ou chiroptères) sont connues en France (le tiers des mammifères de France continentale !), dont 12 sont d'intérêt communautaire. Plusieurs de ces espèces menacées sont susceptibles de fréquenter et de se reproduire dans le site « Tarn Tarnon Mimente ». La présence et le nombre de ces espèces traduisent la richesse et la qualité du milieu naturel et de l'environnement : présence de haies, continuité des ripi-

sylves, mosaïque entre milieux ouverts et boisés, présence de vieux arbres creux favorables à de nombreuses autres espèces...

L'Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement (Alepe) et l'ONF, en charge de cette étude, vont réaliser un inventaire des chiroptères présents dans le périmètre du site Natura 2000. Un des aspects de ce travail consistera à poser des micro émetteurs sur le dos des animaux afin de localiser leurs gîtes de reproduction : cavités souterraines, greniers ou bâti abandonné, cavités d'arbres

Vous observez des chauves-souris près de chez vous ? L'ALEPE est preneuse de toute information. Vous pouvez les contacter au 04 66 47 09 97.

Une étude originale sur les populations de pique-prune

Cet insecte est un coléoptère de la famille des Cétoines, protégé au niveau national et d'intérêt communautaire prioritaire au titre de Natura 2000. La répartition en France de cette espèce est encore mal connue. Sur le territoire du Parc, quelques observations ont déjà été réalisées dans la vallée du Tarnon. Il nous a semblé pertinent de mieux connaître sa répartition et son importance sur le site.

Le pique-prune a besoin de cavités d'arbres riches en terreau dans lequel se développent

les larves. Les caractéristiques des milieux recherchés par cet insecte sont encore mal connues. En Lozère, il semblerait que les chênes, parfois les hêtres, constituent les essences d'arbres les plus fréquentées. Ces arbres sont généralement âgés et présentent des cavités souvent liées à des pratiques anciennes de taille et d'émondage régulier. Le pique-prune est ainsi lié à la présence dans le paysage de ces éléments originaux qui abritent par ailleurs souvent tout un cortège d'autres espèces (oiseaux, mammifères dont le loir et les chauves-souris, autres insectes inféodés au bois mort, etc.).



Photo A



Photo B

L'étude sera réalisée par le Laboratoire national d'entomologie forestière de l'ONF. Ces spécialistes seront peut-être amenés à vous contacter pour prospecter un bosquet jugé potentiellement favorable sur votre propriété. Merci de les accueillir.

Un diagnostic des activités agricoles et forestières pratiquées sur le site

Le Copage, association chargée de la mise en œuvre du plan agri-environnemental et de gestion de l'espace en Lozère, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et l'ONF vont, chacun dans leurs domaines d'activités respectifs, rassembler les données existantes pour réaliser un diagnostic afin de mieux connaître les activités agricoles et forestières pratiquées sur le site. Cela permettra de proposer des mesures de gestion adaptées aux enjeux écologiques. La mise en œuvre de ces actions se fera ensuite, au cas par cas, de manière contractuelle et volontaire.



Photo C

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la rubrique *Natura 2000* sur le site internet du Parc national des Cévennes : www.cevennes-parcnational.fr

Photo A : Oreillard roux (*Plecotus auritus*). Fabien Sané (ALEPE)

Photo B : Légende. pique-prune. Jean Séon (PNC)

Photo C : Légende. Arbre à cavité abritant des pique-prunes – Jean Séon (PNC)

Ça bouge !

A la conquête d'internet

A Saint Julien d'Arpaon, grâce à l'initiative de l'Association Mimentine, tout le monde peut se familiariser aux nouvelles technologies. Tous les quinze jours, le samedi après-midi, André dispense son savoir à ceux qui désirent ne pas rester en arrière et maîtriser les outils qui font désormais partie intégrante de notre vie moderne. Que ce soit pour comprendre leurs enfants ou petits enfants, jouer à des jeux sur des ordinateurs ou pouvoir accéder aux offres infinies dont les médias nous font part, une quinzaine d'« élèves » se pressent dans la salle communale de la Mairie. C'est aussi une rencontre intergénérationnelle, car Cindy ou Ségolène, Maxime ou André sont là pour aider leurs aînés, guider les mains,

ouvrir les « tiroirs » du savoir, mais surtout démystifier un outil que tous n'appréhendent pas sans quelque crainte. Supposons que nos grands-parents ou nos arrière-grands parents ont ressenti les mêmes réticences à l'intrusion du téléphone ou même de l'électricité. Les sessions vont devoir s'interrompre jusqu'au mois de septembre faute de matériel, mais gageons que, dès la Rentrée, l'ADSL sera mieux accessible à tous et qu'Internet servira tous les foyers de la Communauté des Communes.



Fête de la musique à Saint Julien

Structuration de la filière bois, un nécessité

- Lieu d'ici, faits d'antan et d'aujourd'hui -

- Portrait d'un personnage historique méconnu -

Tonnance Ferreol dernier préfet des Gaules

Homme célèbre et oublié de notre communauté de communes.

L'histoire et le contexte gallo-romain à St Laurent de Trèves

Succédant aux Ligures à l'Age de fer, les Celtes s'établissent dans la région vers 700 ans avant JC. A St Laurent de Trèves, ce sont les Gaulois Volques arécomiques, implantés dans la région nîmoise, qui installent ici un oppidum vers le 4^{ème} siècle avant JC, notamment pour contrôler l'exportation vers la Méditerranée du plomb et de l'argent des Gabales. Ils le nomment « *Trevidunum* » (francisé plus tard en Trévidon), le dunum (place forte) des trois vallées (Tarn, Tarnon Mimente, aujourd'hui).

Ils y vénèrent Tritullo, un dieu guerrier celte, connu grâce à l'inscription d'un autel trouvé au Castellas. Il est appelé précisément « *MAR[ti] TRITVLLLO* ». La stèle conservant cette inscription fut trouvée en 1802 dans une citerne du château, par M. Bancilhon, le notaire local de l'époque. Elle est aujourd'hui conservée au Musée de Mende. Le nom de Tritullus peut être interprété comme un dérivé des termes celtiques « tris » (trois) et « tullo » (perçant, perforé). Il signifie littéralement « perforant trois fois ».

D'après Jules César, repris par Tacite, qui ont travaillé à établir des correspondances entre dieux gaulois et romains, cette divinité pourrait être assimilée au dieu romain Mars. Ceci témoigne déjà de l'intérêt militaire qui était porté à ce lieu stratégique, sur une voie de communication reliant le pays nîmois des Volques au pays des Gabales et des Arvernes.

Tonnance Ferréol

Ferréol fut le dernier préfet des Gaules de 450 à 453 après JC. C'est lui qui sauva la France des Huns en 451, commandés par Attila, sachant convaincre Francs, Burgondes, Gaulois, Wisigoths et Romains de le combattre ensemble avec l'armée conduite par Aetius lors de la célèbre bataille dite « des Champs catalauniques » près de Châlons en Champagne.

Deux ans plus tard, il évita le pire aussi par ses mesures judicieuses et sa diplomatie, lors du siège d'Arles par les Wisigoths en 453. Ferréol avait une résidence principale

près de Nîmes et une autre secondaire à « *Trévidon* », rebaptisé plus tard au début du Moyen Age, St Laurent de Trèves.

Il s'y retira vers l'an 470, se sentant plus en sécurité dans cette modeste place forte retirée au cœur des Cévennes, pour être moins contraint par les Wisigoths lorsque ces derniers eurent imposé leur autorité sur la province romaine de la « Narbonnaise ». Il finit certainement sa vie à St Laurent de Trèves, dans une grande dévotion chrétienne, d'après Sidoine Apollinaire, son ami de toujours, par qui nous savons tout cela. La présence de sarcophages gallo-romains, découverts, mais non fouillés, sous la route de la corniche des Cévennes à hauteur de l'église de St Laurent, crédite cette hypothèse.

Son ami Sidoine Apollinaire fut aussi un grand homme politique gallo-romain, préfet de Rome en 468, nommé évêque de Clermont Ferrand en 471, pour des raisons plus politiques que religieuses. Il fut sanctifié par l'Eglise qui célèbre sa fête le 23 août, pour avoir christianisé l'Auvergne. Dans son œuvre littéraire abondante, il décrit notamment ses voyages dans notre région. Il y conseille le voyageur éventuel : « *Tu te rendras à Trévidon (St Laurent de Trèves), et vers ces montagnes trop voisines hélas des méchants Ruthènes (les habitants de la région de Rodez). C'est là, à Trévidon, que tu verras le bienfaiteur et l'appui des Gaules, Ferréolus, dont l'épouse Papianilla partage les soins et les travaux. Tu apercevras le mont Lozère, plus élevé que le Caucase des Scythes (il exagère un peu...), et le Tarnon rapide, qui nourrit dans ses eaux limpides un excellent poisson. Mais évite cette montagne dont la cime est battue par d'éternelles tempêtes...* » (Sur ce dernier point, il n'avait pas tort).

Pour la petite histoire, Papianilla, épouse de Tonnance Ferréol, passait pour être une femme d'exception, et une excellente chrétienne. Il n'y a pas de grands hommes sans de grandes dames... Ils mériteraient peut-être d'avoir leurs noms gravés sur une plaque de rue à St Laurent, pour commémorer leur mémoire dans les générations futures...

- Nouveauté 2011 ! -

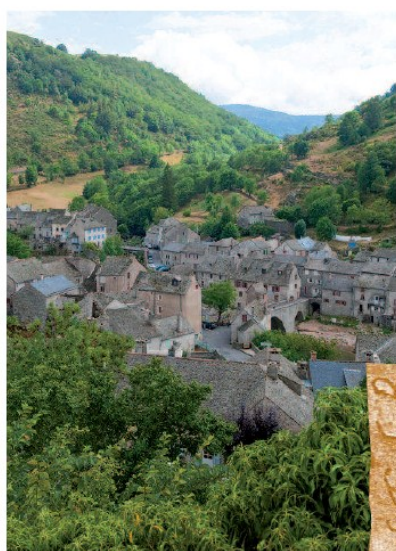
Lecture

Un projet de valorisation touristique du patrimoine culturel protestant vient d'aboutir; Il est le fruit d'un partenariat entre des collectivités locales (5 communautés de communes : des Cévennes au Mont Lozère (maître d'ouvrage), Pays de Florac, Cévennes des Hauts Gardons, Vallée Longue - Calbertois, Cévenoles Tarnon Mimente), le Parc National des Cévennes et les historiens spécialistes de cette période.

Une brochure intitulée « **Au pays des premiers camisards** » est désormais distribuée par les offices de tourisme et les centres d'information du Parc national. Elle va permettre au visiteur d'aller au contact de notre région, en particulier par la randonnée pédestre. Elle apporte des données historiques et des informations pratiques pour rejoindre les 26 sites retenus sur les territoires des 5 Communautés de communes.



Au pays des premiers camisards



Les chemins de la liberté

COLLECTION PATRIMOINE

Réforme de la fiscalité

La part de la fiscalité perçue par la Région et le Département au titre de la TH et du FNB est répartie entre les Communes et les Communautés de Communes. Le FB ne change pas pour les communes et communautés, la part de la Région va au Département.

Sur la feuille d'impôt 2011 apparaissent donc : La Commune et la Communauté des Communes pour les 4 taxes et le Département pour le Foncier Bâti.

En 2011 le Conseil Communautaire a décidé de ne pas augmenter ses taux.

	Taux Votés en 2010	Taux 2011 suite à la réforme
Taxe d'Habitation	2.27 %	4 %
Foncier Bâti	4.65 %	4.65 %
Foncier Non Bâti	59.10 %	61.97 %
CFE (cotisation foncière des entreprises)	5.64 %	8.67 %

Nous tenons à présenter toutes nos excuses à ceux et celles qui ont eu un exemplaire du n°15 comportant des pages difficilement lisibles. Un incident technique est à l'origine de cette fâcheuse présentation et nous en sommes désolés.

De plus, nous tenons à signaler que le De que se ditz est **téléchargeable** sur notre site internet (www.tarnon-mimente.fr). Les personnes qui désirent encore le recevoir par la poste son priées de ce manifester auprès de la Communauté de Communes.

Festivités

- **Barre des Cévennes :**
Foire de la Madeleine le 22 juillet
Fête votive le 31 juillet
- **Cassagnas :**
Vide grenier le 23 juillet
- **La Salle Prunet :**
Repas buffet le 13 juillet
Fête des prunes le 20 juillet
Rencontre jardinière le 02 octobre
- **St Julien d'Arpaon :**
Vide grenier 7 août
- **St Laurent de Trèves :**
Pique-nique sur la Can de l'Hospitalet, le 16 juillet organisé par le foyer rural et par le foyer rural du Masbonnet
Apéro villageois à ferrière le 4 septembre
Soirée débat autour du film les Camisard de René Allion le 5 novembre
Festival de l'accordéon avec Yéti le 17 novembre
- **Rousses :**
Concours de pétanque en doublette, par le café de pays la Ruche, le 5 août à 14 h.
Expo éco-habitat réalisée par le réel, du 16 au 20 août
Concert de musique lyrique (opéra) au temple le 7 août à 21h
- **Vébron :**
Pique-nique géant le 14 juillet par le foyer rural
Fête de la confiture 27 juillet au camping
Festival international du film vidéo du 19 au 23 juillet
Journée paroissiale protestante le 7 août
Course pédestre « la ronde des castors » le 20 août
Marche sur le mont Lozère le 24 août par le foyer rural

Une remarque, une suggestion, un commentaire : n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : tarnonmiment@wanadoo.fr soit par écrit 48400 St Julien d'Arpaon ou directement au 04 66 94 05 08

Ont participé à la réalisation et à la rédaction de ce numéro : Sylvie Chabrol, Solange Christin, Monique Fraissinet, PNC, Violaine Martin, Rémi Noël, Catherine Piffari, Odile Rival, Damien Roume, Nicole Teissier, Eliette Valat.

Etat civil

- **Décès**
- **La Salle Prunet :** Mercedes Pellegrin le 20 mai 2011 et Albertine Plagne le 7 juin 2011
- **Cassagnas :** Bourbon Jean et Mouilleseaux Jules le 16 juin
- **Naissance**
- **Barre des Cévennes :** Romane Bourely le 9 mai 2011
- **La Salle Prunet :** Agulhon Kylian le 1 janvier 2011, Mélissa Pascal le 18 avril 2011
- **Mariage**
- **La Salle Prunet :** D'Haene François et Traub Carline le 25 juin 2011
- **Saint Julien d'Arpaon :** Thiers Nicolas et Sortais Stéphanie le 25 juin 2011

Le dicton en occitan



Tant que lo cant del cocut dura, matin mol e vesprada dura

Tant que le chant du coucou dure, matin « mou » et soirée « dure »

Mairies

	Permanence secrétariat	Téléphone
Barre des Cévennes	Du lundi au vendredi 8h - 12h Mardi 14h à 18h	04 66 45 05 07
Cassagnas	Lundi et jeudi de 8h à 12h	04 66 45 06 56
La Salle Prunet	Mardi, mercredi, vendredi de 8h - 12h	04 66 45 01 33
Rousses	Mardi, mercredi, vendredi de 10h - 12h	04 66 44 08 74
St Julien d'Arpaon	Lundi et jeudi 9h - 12h et 14h - 17h30	04 66 45 18 48
St Laurent de Trèves	Mardi 9h - 12h et 14h - 17h30 Vendredi 9h à 12h	04 66 45 01 94
Vébron	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h - 12h, permanence du maire tous les samedis (10h - 12h)	04 66 44 00 18
Communauté de communes	Lundi 8h - 12h et 13h30 - 17h30 Mardi, Mercredi 14h - 18h Jeudi 8h - 12h	04 66 94 05 08

IPNS - Directeur de la publication : Henri Couderc
Tirage à 1000 exemplaire